



Conflits dans l'équipe

Par aigle

BONJOUR, Dans notre entreprise ils ont formé des équipes qui sont séparées depuis 15 ans et géré avec une encadrante .Nous avons une collègue qui pose de gros problèmes qui s'en prend à certain salariés depuis plus de 10 ans. Le problème C'est que quand elle s'en prend à un salarié elle le fait jamais en face.Elle s'en est prise à une collègue qui à finit par un Burn-out et qui va démissionner. Elle est après quelqu'un d'autre et il a envi de partir aussi. Cette ambiance pèse sur beaucoup de personne et l'équipe. L'endroit devient anxigène et tendu que un simple geste on vous fait des réflexions au point qu'une collègue à dit ne recommence pas sa je vais t'en coller une .On vient pas au travail pour se faire insulter et agressé .Nous avons fait remonter ce comportement au près de la hiérarchie.L'encadrante nous propose que l'équipe se retrouve pour vider son sac et dire les choses à cette collègue.Est ce à nous salarié de gérer les conflits dans une entreprise et les problèmes?J'ai l'impression que la hiérarchie se dégage de tous problème et que notre encadrante ne veut aucun problème car elle en a peur.Que faut-il faire ?MERCI

Par kang74

Bonjour

L'employeur ne peut pas se contenter de dire et ne peut pas faire non plus ce qu'il souhaite (sanctionner ou prendre des décisions à la va vite)

Par de là, prendre tout le monde entre 4 yeux pour essayer d'aplanir le conflit est une très bonne chose pour qu'il comprenne un peu mieux le problème .

L'employeur doit prendre des mesures pour faire cesser cela, et cela en est une .

Je conseille au personnes concernées par ces agressions, de les remonter aussi au CSE (chaque personne individuellement) ainsi qu'à la medecine du travail dans le même temps .

Ce sont ces éléments qui serviront à l'employeur d'espérer pouvoir sanctionner cette personne .

Si personne ne veut prendre ses responsabilités , l'employeur ne peut rien faire .

Par aigle

REBONJOUR,

Merci pour votre réponse.

La collègue harcelé à envoyé un mail au directeur les faits et les conséquences que sa amenait (santé ,plus envie de venir au travail et familiale).

La personne qui a cette attitude parle devant les encadrantes rien la dérange puisque que la hiérarchie ne dit rien.

Pour elle il n'y a aucun problème et pourquoi cette réunion. Elle ne se sent pas concerné.

Beaucoup personne aime pas parler devant tous le monde.

Je me pose la question qu'elle attitude doit on avoir?

Elle ne sera pas sanctionné car elle a déjà été convoqué et rien ne l'arrête. Neuvième personne qu'elle s'acharne.

BONNE FIN DE JOURNEE

Par kang74

On ne sanctionne pas les gens comme cela .

On ne le peut pas .

Ce pourquoi je vous ai expliqué pourquoi votre employeur prévoit cette entrevue, et ce que tous salariés importunés, individuellement doivent faire .

Si 9 personnes se font harcelés et ne font pas ce qu'il faut, l'employeur ne pourra rien faire .